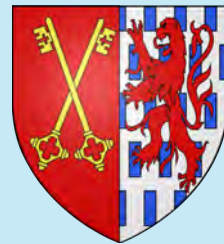


THAL Infos





BULLETIN COMMUNAL THAL-MARMOUTIER 2022

Directeur de la publication :
Jean-Claude DISTEL

Maquette :
Réalisation Multimédia

Impression :
Print'Europe

Dépôt légal :
Décembre 2022

Mairie de THAL-MARMOUTIER
2 rue du Mosselbach
67440 THAL-MARMOUTIER

Tél : 03.88.91.20.87
mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Accueil du public
Jeudi : 14h à 18h
Urgences sur RDV

Site officiel
de la commune de Thal-Marmoutier
www.thal-marmoutier.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 3
Conseil Municipal en 2022	p. 4-5
Les commémorations :	
- 25 Août 2022	p. 6
- Cérémonie du 11 Novembre	p. 7
Histoire du monde rural	p. 8
Le S.I.V.U.	p. 9
L'EHPAD	p. 10
La décoration	p. 11-12-13
Les manifestations :	
- la fête des aînés	p. 14
- soirée fête nationale	p. 15
- salon du vin et de la gastronomie	p. 16-17
- la brocante	p. 18
Le fleurissement	p. 19
Patrimoine et aménagement :	
- travaux des bénévoles	p. 20
- végétalisation du cimetière	p. 21
Centre de soins infirmiers	p. 22
La bibliothèque	p. 23
École maternelle « Les Lutins »	p. 24
École primaire	p. 25
Les associations :	
- les P'tits Bretzels	p. 26
- la Gungelstüb	p. 27
- le Brotsch Gym'Form	p. 28
- le Badminton Club de Thal	p. 29
Espaces Naturels :	
- la forêt communale	p. 30
- le jardin éphémère	p. 31
Énergie renouvelable	p. 32
Développement durable	p. 33-34-35
Coup de pouce	p. 36
Calendrier des RDV 2023	p. 37
Nos grands anniversaires	p. 38-39-40
Nos joies et nos peines	p. 41
Infos en vrac	p. 42

Chers Thaloises et Thalois,



Après 2 années de Covid dont nous ne sommes pas tout à fait guéris, c'est la guerre en Ukraine qui s'est invitée dans notre quotidien. Elle entraîne des conséquences sur le plan diplomatique, politique, mais surtout économique. L'inflation est à nouveau de retour et surtout la hausse vertigineuse des prix de l'énergie.

Nous vivons une situation difficile, dans un climat social tendu, entretenu par des partis politiques qui cherchent le chaos. De plus la canicule de cet été 2022 n'a fait que rajouter de l'inquiétude quant au réchauffement climatique et ses conséquences à court et à moyen terme, sur nos modes de vie.

Si effectivement, nous pouvons être inquiets sur l'évolution de notre niveau de vie, je pense qu'à la campagne nous sommes capables de nous adapter et de laisser passer l'orage.

La sortie progressive du Covid nous aura permis de reprendre une vie à peu près normale, de recréer un lien social à travers les manifestations festives, sportives et culturelles.

À ce titre le 13 juillet a connu un beau succès, la brocante une belle fréquentation ; malheureusement nous avons dû annuler la marche gourmande, faute d'inscriptions suffisantes.

Par contre le salon du vin et de la gastronomie a comme d'habitude connu un beau succès avec une belle fréquentation, surtout les repas servis par le restaurant Kasbur qui ont rassemblé 205 convives sur les 2 soirs proposés. (voir article manifestations, page 16).

Sur le plan des réalisations et travaux communaux, nous avons sécurisé l'atelier communal avec l'installation de 2 portails coulissants, aménagé à l'intérieur un atelier chauffé avec un poêle à pellets et créé ainsi des conditions de travail acceptable. Les travaux de la chapelle du couvent avancent : création d'une entrée sur la rue avec accès handicapé, deux ouvertures à l'étage et condamnation de l'ancienne entrée par l'installation de toilettes, dont les travaux sont programmés pour la fin de l'année.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

Après avoir mis en parenthèse le dossier de construction de la nouvelle école, dans l'attente d'une décision de la Communauté des Communes pour y adjoindre le périscolaire, le Conseil d'Administration du Sivu Haegothal a décidé de lancer la construction sans le périscolaire. Malheureusement 18 mois de perdu, assurance de financement revue à la baisse, puisque nos principaux interlocuteurs ont été mutés et qu'il a fallu argumenter de nouveau pour obtenir un financement, que les 3 maires du Sivu ont validé.

Une commune attractive où il fait bon vivre, c'est aussi veiller à un environnement préservé, à un cadre de vie attrayant ; c'est l'orientation suivie depuis quelques années, avec l'aménagement de l'aire de jeu, du jardin pédagogique, du fleurissement et plus récemment le rappel par les photos de notre village il y a 100 ans.

Tous ces efforts d'embellissement ont permis d'obtenir la 2^e fleur au concours des villes et villages fleuris, avec même une mention spéciale du jury.

Mention spéciale à Julien notre ouvrier communal pour le choix des plantes et fleurs qui ornent les places, les murs et les bacs.

Cette validation devrait nous permettre d'avoir la main sur l'évolution future de notre environnement et cadre de vie, de préserver nos paysages de vergers et de faire de vous citoyennes et citoyens des acteurs de cette préservation.

Je ne voudrais pas oublier les petites mains bénévoles qui tout au long de l'année bricolent, découpent, peignent les personnages, les oiseaux, les insectes qui ornent nos lieux de vie, celles qui créent, aménagent, reconstruisent des murs, un calvaire, une entrée de village, avec des matériaux nobles de récupération. Merci à eux, elles et ils font partie de ces personnes qui se mobilisent pour contribuer à rendre notre cadre de vie plus agréable.

Reste un dossier difficile et qui nous prend beaucoup d'énergie, je veux parler du couvent. Le centre d'accueil des réfugiés a fermé ses portes le 30 juin 2022. À ce jour pas de projet concret. L'État vient de valider et de financer une étude de faisabilité. Cette étude vient de débuter. Des pistes existent, mais reste à trouver les financeurs. Pour le moment rien n'est arrêté.

Belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous aux vœux du maire le dimanche 8 janvier 2023 à 16 heures à la salle polyvalente.

Jean-Claude DISTEL



Principales décisions du Conseil Municipal 2022

17 janvier 2022

- Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges « opération 2021 » : versement des aides aux particuliers pour un montant total de 70 euros (7 arbres)
- Approbation du programme des travaux d'exploitation soumis par l'ONF pour l'année 2022
- Désignation de M. Michel KEITH en qualité de délégué titulaire des représentants de la commune auprès du SIVU Haegothal

28 février 2022

- Approbation de la prise de compétence « coordination et mise en réseau des acteurs de la jeunesse, communication sur les actions jeunesse du territoire » par la communauté de communes du pays de Saverne.
- Avis favorable à la fusion des consistoires de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine de Strasbourg, de Bischwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines.

5 avril 2022

- Approbation du compte de gestion 2021 établi par le Trésorier
- Approbation du compte administratif 2021

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	592 447,00 €
	DÉPENSES de l'exercice	569 886,79 €
	Excédent :	22 560,21 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	392 457,21 €
	DÉPENSES de l'exercice	386 083,47 €
	Excédent 2021 :	6 373,74 €
	Restes à réaliser dépenses 2021	19 271,60 €
	Restes à réaliser recettes 2021	- €
	Déficit 2021 avec prise en compte à réaliser Restes à réaliser	- 12 897,86 €

- Vote des taux communaux d'imposition pour l'année 2022 (maintien des taux 2021) soit :

	Taux de référence pour 2021	Coefficient de variation uniforme	Taux 2022	Bases prévisionnelles notifiées	Produit résultant
Taxe foncière (bâti)	28,21 %	1,000000	28,21 %	642 000 €	181 108 €
Taxe foncière (non bâti)	55,01 %	1,000000	55,01 %	10 200 €	5 611 €
			TOTAL		186 719 €

- Versement d'une subvention exceptionnelle de 830 € dans le cadre de l'aide aux réfugiés ukrainiens
- Vote du Budget primitif 2022
- Création d'un ossuaire au sein du cimetière communal pour un montant de 2.083,33 euros HT
- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Recrutement ponctuel) du 1er mai 2022 au 30 septembre 2022 inclus

10 mai 2022

- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Recrutement ponctuel) du 1er juillet 2022 au 31 août 2022 inclus

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		724 828,26 €
	Opérations réelles	521 706,00 €
	Opérations d'ordre	1 222,88 €
	Virement à l'investissement	201 899,38 €
Recettes		724 828,26 €
	Opérations réelles	512 897,00 €
	Opérations d'ordre	3 000,00 €
	Excédent antérieur reporté	208 931,26 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses		424 152,54 €
	Déficit d'investissement reporté	61 887,11 €
	Restes à réaliser année N-1	19 271,60 €
	Nouvelles propositions	339 993,83 €
	Opérations d'ordre	3 000,00 €
Recettes		455 989,48 €
	Excédent d'investissement reporté	- €
	Affectation résultat fonctionnement 2021	81 158,71 €
	Virement de la section fonctionnement	201 899,38 €
	Autres opérations d'ordre	1 222,88 €
	Reste à réaliser année N-1	- €
	Nouvelles propositions	171 708,51 €

28 juin 2022

- Rénovation de l'éclairage public de la rue Schwabenhof pour un montant de 2.149 € HT
- Avenant aux concessions de cimetière existantes lors de la mise en place d'un caveau

30 août 2022

- Convention de mise à disposition de locaux pour l'accueil de loisir avec la CCPS
- Protection fonctionnelle de M. Jean-Claude DISTEL pendant toute la durée de la procédure liée aux préjudices subis
- Adhésion au groupement de commandes du Centre de gestion pour la reliure des registres
- Acquisition à l'amiable d'une parcelle attenante au terrain de foot à un particulier
- Acquisition d'une borne sur la « Voie de la 2^e DB »

4 octobre 2022

- Reconstitution de la subvention pour la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier selon les critères suivants :
 - Période : 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023 ;
 - Bénéficiaires : tous les propriétaires par foyer fiscal au regard de la taxe foncière
 - Montant : 10,00 € par arbre, limité à 3 arbres par propriétaire
- Subvention de 150,00 € à l'association « Les restaurants du cœur » pour l'année 2022.

29 novembre 2022

- Transfert des zones d'activité à la CCPS (Communauté des Communes du Pays de Saverne)
- Avenant à la CTG (Convention territoriale Globale)
- Opérations en régie : chantiers bénévoles.



Commémoration du 25 août 2022

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

La date du 25 Août 1942 a marqué à tout jamais l'histoire de l'Alsace et de la Moselle, puisque à cette date, parut le décret marquant l'entrée en vigueur du service militaire obligatoire dans l'armée allemande pour les Alsaciens / Mosellans.

Nous sommes réunis ce soir pour commémorer le 80^e anniversaire. 130 000 alsaciens mosellans, ont été enrôlés dans l'armée allemande, dont 64 000 Bas-Rhinois, 36 000 Haut-Rhinois, et 30 000 Mosellans. On estime à 40 000 le nombre de tués et 30 000 le nombre de blessés et invalides. On les a appelé « Les Malgré-Nous » et les « Malgré-Elles ». Les Malgré-Elles, jeunes femmes qui ont été astreintes au « Reichsarbeitsdienst » (service du travail du Reich) et au « Kriegshilfedienst » (service auxiliaire de guerre).

Ce douloureux épisode a été précédé par une multitude de décisions vouées à germaniser progressivement l'Alsace et la Moselle.

Dès l'automne 1940 une note secrète du gouvernement de Vichy, envisage déjà que les soldats français originaires d'Alsace et de la Moselle (en dehors de ceux de confession juive) seront appelés à servir dans l'armée allemande. A cette époque, il s'agit aussi de se débarrasser de toute population francophone et indésirable (juifs, français de l'Intérieur et alsaciens francophiles). Suivront différentes actions, visant à mettre au pas la population (germanisation des noms des communes et des noms et prénoms de la population).

Dès le printemps 1941 fut mis en place le « Reichsarbeitsdienst » (STO) pour les jeunes hommes, suivi en octobre 1942 pour les jeunes femmes. Elles étaient employées en tant que bonne, ou dans les exploitations agricoles, puis dans les usines d'armement, ou auxiliaires de l'armée de l'Air.

C'est ainsi que la population fut mise au pas, que les réfractaires ou déserteurs furent emprisonnés et que leurs familles furent déportées.

Progressivement les classes d'âge de 1920 à 1926 étaient incorporées dans l'armée allemande et dès

février 1943, une ordonnance étendait le service militaire aux classes 1914 à 1919 et en septembre de la même année aux classes 1908/1913. La moitié de la classe 1926 a été versée dans la Waffen SS. Ils n'avaient que 17 ans. La plupart étaient envoyés sur le front de l'Est. Beaucoup y sont morts ou ont été portés disparus. Le dernier, Jean-Jacques Remetter est rentré de Russie le 13 avril 1955, soit 10 ans après la fin de la guerre.

Aujourd'hui encore les descendants sont à la recherche des lieux de sépulture de leurs parents portés disparus.

Pour terminer je voudrais rendre un hommage à Albert Brill, citoyen de Thal et rescapé du camp de Tambow et qui s'était confié à nous lors de son 85^e anniversaire. 60 ans après, il faisait encore des cauchemars la nuit.



Nous allons rendre un hommage à nos concitoyens morts au front en citant leur nom.

Antoine Aloyse SUTRELL,	mort en 1943
Aloyse RAUNER	mort en 1943
Charles Joseph Alfred DISTEL	mort en 1944
François Joseph HELBURG	mort en 1944
Albert HOPFNER	mort en 1945
Joseph LORENTZ	mort en 1945
Robert Jean BRILL	mort en 1945

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1918, il y a 104 ans l'Armistice met fin à une guerre terrible sans précédent dans l'histoire de l'Europe et du monde : 74 millions d'hommes ont été mobilisés.

En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, dont un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur. La réalité de notre histoire locale nous oblige à citer les 1,7 millions de soldats allemands tombés au combat dont 50 000 alsaciens mosellans : le nom de 15 d'entre eux sont gravés sur notre monument aux morts.

En ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, il est du devoir de nos générations de nous emparer de ce souvenir et d'honorer le sacrifice de nos soldats.

Une cérémonie du souvenir, présidée par Benoît Cuillier 1^{er} adjoint au maire, s'est tenue au monument au mort en présence d'habitants de la commune et de membres du conseil municipal. Un chant de la chorale, un dépôt de gerbe et la Sonnerie aux Morts jouée par les pompiers ont rythmé la cérémonie.

Pour terminer, tous les participants ont été conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité.





Le monde rural, 1^{ère} moitié du XX^e siècle

Découvertes précieuses, de ces photos centenaires mises en place tout le long du village.

Faire vivre ou plutôt revivre un morceau d'histoire du village... un passé que nos aïeux nous ont laissé.

En cheminant dans les rues de Thal, ces photos retracent en quelques prises de vue, le passé de notre commune et de ses habitants. Certaines personnes y reconnaissent des membres de leur famille, des bâtisses anciennes, des métiers d'antan et bien d'autres souvenirs de l'époque.

Aujourd'hui, telle une exposition, ces photos agrémentent les rues, les habitations, les squares, mais aussi le jardin pédagogique et servent à illustrer certaines manifestations.

Ces clichés méritent une attention afin de transmettre aux futures générations, la mémoire de ce patrimoine local et rural.



L'accueil pause méridienne au couvent

Ouverture d'un petit réfectoire au couvent pour la pause méridienne des enfants du RPI HAEGOTHAL pour la 2^e année consécutive.

Le SIVU est confronté cette année encore au refus de la Communauté des Communes de prendre en charge le surplus d'enfants pour la pause méridienne.

En effet le nombre d'enfants pouvant être accueilli est limité à 40, norme validée par Jeunesse et Sport au vu de la surface disponible dans la salle polyvalente.

L'année dernière, selon les jours, nous dépassions de 5, voir 7 enfants, cette année ce sont 10, voir 12 enfants

qui déjeunent au réfectoire du couvent, en fonction des jours.

En accord avec les maires de Gottenhouse et Haegen, nous avons décidé cette année encore, d'accueillir l'ensemble des élèves qui le souhaitent.

Comme l'an passé, cet accueil nécessite l'emploi de 2 personnes, à temps partiel, pris en charge par le SIVU. Le coût d'un tel service tourne autour de 1000€ par mois, mais nécessaire à nos yeux pour maintenir les effectifs de l'ensemble du RPI.

Sans ce service, les parents inscriraient leurs enfants dans d'autres structures avec le risque de fermeture de classes.



Projet nouvelle école élémentaire

Pour rappel, le Sivu Haegothal prévoit de construire une école élémentaire derrière le couvent, à côté de l'école maternelle, afin de regrouper toutes les classes à Thal-Marmoutier.

L'ouverture, d'abord espérée à la rentrée 2021, a pris beaucoup de retard. Les appels d'offres seront passés prochainement, pour un début de travaux espéré au printemps 2023.

Le SIVU Haegothal déboursa environ deux millions d'euros pour le projet.



Les résidents de l'EHPAD sont des artistes !



Des séances de peinture/aquarelle ou de mosaïque sont régulièrement proposées aux résidents afin de laisser parler leur créativité.

Ces séances ont pour objectifs de travailler la motricité fine et de valoriser le résident.

Pour la plupart novices, certains résidents ont pourtant des talents cachés comme le confirme l'exposition de tableaux de M. Albert GEBUS, résident de l'EHPAD. Ses œuvres sont de vraies pépites.

Marjorie J.
Animatrice EHPAD



Belle reconnaissance

Notre EHPAD figure parmi les 300 meilleures maisons de retraite de France sur un total de 10 000 établissements équivalents.

En ce qui concerne la région Grand Est, seul 24 établissements figurent au palmarès.

Nous n'étions pas informés par cette démarche réalisée par l'hebdomadaire « L'OBS » et nous avons été les premiers à être agréablement surpris par ce classement.

Nous considérons cette récompense décernée par l'OBS sous forme de certificat publié dans son édition du 3 au 9 novembre, qui nous situe dans le TOP 300 des meilleures maisons de retraite 2023, comme une reconnaissance du travail effectué au quotidien par l'ensemble des acteurs intervenants dans notre établissement ; salariés, intervenants extérieurs, bénévoles...

Le travail collectif que nous effectuons maintenant depuis dix ans au service des résidents accueillis - en effet l'EHPAD a commencé officiellement son activité le 1er janvier 2013 - vient d'être récompensé par cette distinction qui nous oblige, mais qui nous rend aussi légitimement fier.

Elle nous oblige, car nous devons persévérer dans la voie que nous avons tracée depuis une décennie sans avoir à rougir du travail accompli.

Bernard ZAPF
Directeur de l'EHPAD

2022, année chaude, très chaude !

Mais comme toujours les petites mains de l'atelier de décoration n'ont pas hésité et se sont attelées à la tâche pour épauler Julien dans l'espoir de décrocher cette 2ème fleur très convoitée !

D'autres petites mains sont aussi venues nous aider et transpirer avec nous : Yves bien sûr et quelques jeunes saisonniers.

Plantations, arrosage, décorations, peinture, et surtout le très ingrat désherbage du Jardin Pédagogique !!!

Alors ça c'était du sport et aucune des bénévoles féminines n'a rechigné. Certaines à 6 h. du matin, l'une ou l'autre à 7 h. ou 8 h. et même encore le soir lorsque la température baissait.

Ensuite c'était la mise en place des décos, notamment de nos insectes : abeilles et fourmis en polystyrène pendant que les messieurs installaient le jardin retraçant la vie rurale du milieu du XX^e siècle.

En même temps, le fleurissement de Julien nous époustouflait par son envergure et sa beauté : quel professionnalisme, allié à un talent certain.

Et puis ce fut la visite du jury, lui aussi conquis dès le premier coup d'œil . Nous avions confiance mais quand même inquiets de leur appréciation. Alors lorsque nous avons appris que nous avions cette 2^e fleur tant attendue et avec en plus les félicitations du jury, ce fut une immense joie et une grande fierté. Nous avons relevé le défi, ce fut un vrai challenge. Merci à toutes et à tous.

Denise Berret



Et.... en avant première....

la décoration de Noël à la forge est installée !



Un artiste se cache derrière le mur...



Que l'on passe en voiture, à vélo ou à pied devant le mur rénové par la formidable équipe de bénévoles en face du N°32 rue des tilleuls, notre regard est attiré, non seulement par les fleurs mais également par les figurines et autres éléments de décors qui s'incrument avec bonheur entre les jardinières.

Mur rénové, arrangements floraux ...et créations artistiques, une trilogie gagnante !!!

*J'ai donc essayé de m'intéresser de plus près à cet artiste inconnu : **Rémy Weckel**.*

Il travaillait dans les bâches et rien ne le prédisposait à devenir artiste. Bien connu à Thal comme ancien pompier volontaire et encore à ce jour président de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers du village, le voilà créateur de personnages et d'autres objets insolites...d'un monde enchanté !

Qu'est ce qui t'a motivé à passer à l'action ???

C'est ma maladie qui est à la source de ces créations...Pratiquement réduit à l'inactivité, passer mon temps devant la télé, mots fléchés et autres sudokus n'ont pas été ma tasse de thé, il fallait que je m'occupe différemment.



Mais où es-tu aller chercher cette inspiration ?

Ayant toujours été très actif, j'ai très rapidement éprouvé le besoin de faire quelque chose avec mes mains. C'est au hasard de ce que je vois que je démarre mes créations. Je ne suis abonné à aucune revue, je n'ai pas de patrons tout faits, je les réalise tous moi-même. Après un premier jet, je revois les proportions, redessine, redécoupe jusqu'à ce que cela me convienne avant de passer à l'action.

Quels outils et matériaux utilises-tu ?

Je dispose d'une petite scie à ruban et de tous les outils courants que l'on peut trouver dans un atelier de bricoleur...Tout ce qui traîne autour de moi peut m'inspirer, vieux lambris abandonnés, un morceau de polystyrène, une palette de bois, un ancien jouet, un objet sur le point d'être jeté ...et puis je redonne vie à de nombreuses chutes de bois.

De quel style, de quelle architecture t'inspires-tu ?

Je n'ai aucun style particulier ; les maisons peuvent ressembler au style alsacien, ou pourquoi pas suédois ou alors à

aucun style, à chacun de voir le style qu'il veut bien voir ...

Finalement c'est du pur Rémy WECKEL ! quant à ces nombreux personnages disons que c'est de l'art naïf ! Te fais-tu conseiller ?

Oui et non, je soumetts mes patrons et mes premiers jets à mes enfants et à mon épouse qui sont mes critiques artistiques... Ah ! j'oubliais, ce sont les dessins d'une feuille de calendrier d'une banque bien connue qui m'inspire un peu pour les personnages !



Peux-tu nous parler un peu plus de ton premier personnage que j'appellerai Oscar ?



Effectivement c'est avec une palette que j'ai créé Oscar ! Déguisé en Père Noël c'est lui qui, en premier s'est assis sur le mur et qui a entraîné derrière lui toute cette ribambelle de personnages

et de décors ; le visage et le nez étant des éléments ramassés en forêt... Au fil des saisons il se transforme en écolier avec son sac d'école sur le dos ou alors s'assied fièrement comme meunier devant son moulin...

As-tu des projets pour l'avenir ???

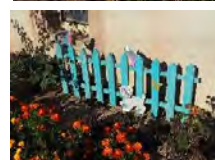
Je vais essayer de m'intéresser un peu plus au folklore alsacien et créer des personnages typiques à notre région.

Dans les prochains temps, notre artiste-créditeur saura encore nous étonner en se consacrant à sa nouvelle passion, en créant ses figurines et autres compositions pour le plaisir de nos yeux et pour nous faire rêver !!! Car quand on regarde bien autour de son monde imaginaire on découvre également une multitude d'animaux, chat, chien, oiseaux, canards, hérisson



Maintenant, si vous n'avez encore jamais pris le temps de vous attarder devant ce mur enchanté et la platebande d'en face, n'hésitez pas à le faire, de vous laisser emporter dans ce décor enchanté et surtout n'oubliez pas de jeter un œil à l'intérieur de ses maisons, car elles sont

toutes habitées...et sachez que Rémy n'a pas fini de nous surprendre !!!



Rémy Lehmann



La fête des aînés

C'est dans un contexte hivernal que s'est déroulée la fête des aînés le dimanche 3 avril. Une centaine de convives avait répondu à l'invitation de la municipalité. Première manifestation organisée depuis les élections de 2020, ceci en raison de la pandémie.

Ce fut l'occasion aussi de présenter la nouvelle équipe municipale qui en ce dimanche se sont mis au service des aînés.

L'ambiance était chaleureuse et l'on sentait ce besoin de retrouvailles, de partage, retrouver ce lien social qui depuis deux ans fait défaut.

Dans son discours de bienvenue, le maire Jean-Claude Distel a retracé les principales réalisations des deux dernières années, parlé des travaux en cours (aménagement et sécurisation de l'atelier communal, aménagement de la chapelle du couvent), mais aussi des travaux en perspective, entre autre la construction de la future école intercommunale.

Enfin, le maire a remercié l'ensemble des bénévoles, qui tout au long de l'année donnent de leur temps pour embellir, aménager et accueillir. Il s'agit de l'équipe décoration, de l'équipe travaux, des bénévoles de la bibliothèque, mais aussi les anciennes conseillères municipales qui continuent d'animer le club du 3^e âge.



Agréables retrouvailles pour la soirée « Fête Nationale »

L'association Jeanne-d'Arc et la municipalité avaient convié la population aux festivités la veille du 14 juillet. C'est dans un cadre champêtre, l'arrière de la salle polyvalente, que les organisateurs avaient dressé les tables et bancs pour les 200 à 300 personnes qui ont répondu présent.



Pour ceux qui le désiraient, ils avaient la possibilité de manger des tartes flambées servies à un rythme soutenu, tout comme les boissons. Tireuses à bière, tire-bouchons et décapsuleurs étaient mis à forte contribution, ceci dans un esprit de parfaite convivialité.



Cette année, c'est l'orchestre Moonday Voices qui animait la soirée dans un style de musique piano bar lounge, avec un mélange de chansons françaises et internationales, musique fort appréciée par le public présent.

Et c'est vers 23 heures que le feu d'artifice, tant attendu, a été tiré. 12 minutes durant, le ciel s'illuminait de mille feux, à la grande satisfaction des spectateurs.

Tous les bénévoles avaient le sourire et le sentiment d'une soirée réussie, mais aussi d'avoir apporté un peu de bonheur en ces temps difficiles.



Les manifestations

Le bon vin réjouit le cœur des hommes, et la gastronomie sublime les papilles !



Dès le lancement de cette manifestation en 2012, nous avons retenu la formule accord mets/vins.

Déguster un vin au stand c'est bien, l'associer avec un plat, c'est mieux.

C'est ainsi que pour la 2^e année consécutive, le chef Yves Kieffer et son équipe du restaurant Kasbur, nous a concocté un menu avec amuse bouche en apéritif, 3 plats et un dessert.

Avec chaque plat 2, 3 voir 4 vins étaient proposés, servis par 4 sommeliers, dont celui du restaurant.

Chaque vin est commenté avec sérieux par le vigneron, mais aussi avec une pointe d'humour, souvent appréciée par les convives. Vous y ajoutez le service à table, dans un ballet parfaitement coordonné de 4 voir 5 serveuses professionnelles et vous avez le sentiment d'être le centre de toutes les attentions.



À voir les sourires, à entendre les compliments, nous voilà convaincu, que la prestation est à la hauteur des attentes.

Malheureusement nous n'arrivons pas à satisfaire toutes les demandes, puisque nous donnons priorité aux partenaires qui nous accompagnent financièrement sur ce salon. Néanmoins nous prenons toujours des pré-réervations pour l'année suivante.

Cette année encore plus de 100 repas ont été servis par soirée. Une tente aménagée a été installée dans le prolongement du bar, mais difficile de faire plus, puisque nous souhaitons garder cette qualité de service.



Un grand merci à l'équipe du Kasbur, à l'ensemble des vignerons, qui depuis de nombreuses années nous font confiance, à nos bénévoles qui durant 3 jours sont sur le pont, sans compter les préparatifs, puisque dès mercredi soir, nous entamons les mises en place.



« On ne peut avoir de culture gastronomique sans vin ». (Julia Child)



Les manifestations



Les manifestations

La brocante... pour le plaisir de chiner

L'engagement du grand public pour les brocantes n'est pas près de s'estomper.

Preuve en a été faite dimanche 10 juillet à l'occasion du vide grenier des footballeurs de l'ASC Brotsch. « Depuis l'aube, les rues de Thal-Marmoutier s'animent, les 160 exposants cherchent leurs places respectives, la tâche est ardue pour les placiers debout aux aurores. Force est de constater que les près de 1,5 kilomètre linéaires vendus ont été littéralement pris d'assauts », indique un bénévole vêtu tout comme ses homologues du T-shirt à l'effigie du club.

60 bénévoles à la manœuvre !

Même constat pour Julie et Françoise de Thal : les meilleures affaires se font tôt le matin, un peu de précipitation sera parfois nécessaire afin de conclure les achats au meilleur prix avant le grand rush.

Et pour pallier l'affluence, les 60 bénévoles, emmenés par leur nouveau président Frédéric Oberlé, se sont répartis autour des services des trois buvettes, des barbecues et de la vente des viennoiseries.

Un succès bien marqué comme les années précédentes !



© photo DNA

Installation de caméras de surveillance à la salle polyvalente « Jeanne d'Arc » et parking



Pour faire face aux tentatives d'effraction à la salle polyvalente, mais aussi aux incivilités grandissantes, le Conseil Municipal a décidé d'installer des caméras de surveillance autour de la salle et de l'aire de jeu.

Ces caméras sont reliées à un ordinateur afin de pouvoir visionner en cas de problème. Un tel dispositif est règlementé et requiert l'autorisation de la Préfecture.

Pour visionner les clichés, seules les personnes habilitées peuvent le faire.

Pour l'installation nous avons fait appel à l'entreprise : SBS INFO 33, rue des Pêcheurs à Thal-Marmoutier



La bonne nouvelle est tombée fin juillet...

Notre commune s'est distinguée, avec 37 autres en Alsace, à l'occasion du concours de fleurissement 2022, et a décroché une 2^e fleur.

Embellir et protéger l'environnement, le reflet d'un travail d'équipe entre les employés communaux et les bénévoles récompensés pour leurs efforts.

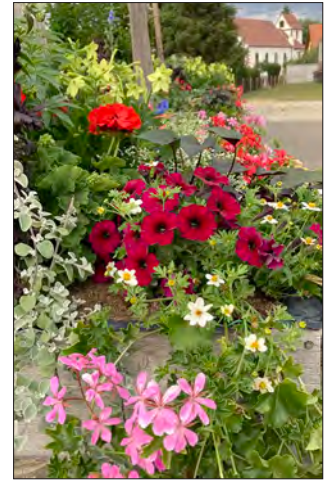
C'est d'ailleurs grâce à l'équipe de bénévoles de l'atelier de décoration et l'équipe de travaux qui valorise les vieilles pierres, sans oublier ses employés municipaux, Julien et Yves chargés du fleurissement, que notre commune est fière de cette récompense.

« Nous sommes les petites mains vertes et peignons les décorations », s'amuse à commenter Denise Berret. « En octobre, on commence à réfléchir à la conception et en mai vient le temps des plantations », ajoute Julien.

La décoration thématique au fil des saisons s'intègre d'ailleurs harmonieusement dans les arrangements floraux répartis dans tout le village.

Pour décrocher la 2^e fleur, la municipalité a réalisé un dossier de candidature d'une quarantaine de pages. Dans lesquelles, elle rappelle notamment sa démarche de développement durable : zéro pesticide (une initiative couronnée par le label trois libellules), l'utilisation d'engrais bios et la non-utilisation de produits chimiques.

Dans toutes les rues qui traversent le village, le fleurissement se laisse admirer. Il débute à l'entrée de village, devant la mairie, sur le pont du Mosselbach, et

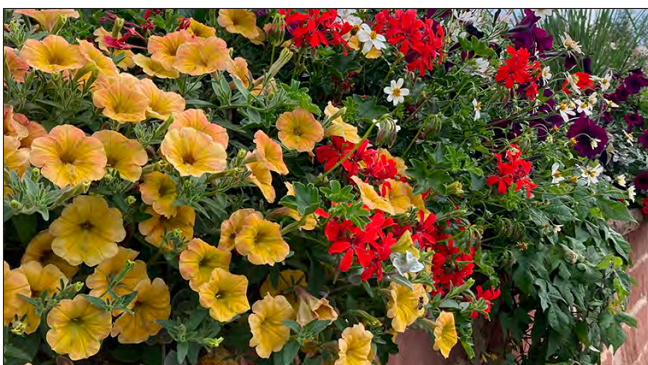


se poursuit au centre de soins voisin, derrière la salle polyvalente, devant l'ancienne forge, et à travers les deux annexes Saint-Gall et Schwebwiller.

« Nous utilisons beaucoup de plantes vivaces, très colorées. Elles ont du succès car elles améliorent le cadre de vie des habitants et augmentent l'attractivité de la commune pour les touristes », ajoutent le maire et Julien.

Rappelons que le fleurissement est également bon pour la biodiversité car il ramène le long de la rivière, grâce aux plantes mellifères, des insectes et des abeilles. La municipalité encourage les habitants à planter des fleurs dans leurs jardins. « Nous organisons une fois par an une journée de plantation pour les particuliers, début mai, en les aidant dans leurs choix, en proposant des prix avantageux et du terreau gratuit », précise Julien.

On l'aura compris, la réussite de notre village fleuri est l'affaire de tous !





De l'entrée du village, à la petite chapelle... en passant par la rue Ballerich.

Notre chantier d'aménagement de l'entrée du village en venant d'Otterswiller n'a pas pu être mené à son terme à la fin de l'automne 2021. Les jeudis du mois d'octobre, particulièrement pluvieux et venteux, en auraient découragé plus d'un !

Dès le printemps, notre équipe de sept s'est remise à l'œuvre afin que Julien puisse agrémenter cette entrée du village comme il sait le faire.

Après avoir posé la petite charpente, accroché les tuiles, nous avons posé les pavés.

En parallèle de ce chantier, nous nous sommes lancés dans une nouvelle aventure, rue Ballerich cette fois. Il s'agissait de mettre en valeur un espace communal et le transformer en petit square, protégé par un mur bas en pierre sèches.

Au lieu d'une pluie, c'était les prémices d'une longue canicule que nous affrontions. Néanmoins les deux chantiers étaient terminés avant la pause d'été.

Dès le début du mois d'octobre de cette année, Arthur, Guy, Lucien, Patrick, Rémy & Rémy et moi, avons relevé un nouveau défi ou démarré une nouvelle aventure.

La petite chapelle, qui nous avait vu remettre en valeur, il y a quelques années, le long mur attenant, a vu débarquer toute l'équipe avec outils et bonne volonté.

Les vieilles tuiles de la toiture ont été déposées, certaines brossées et conservées. L'une d'entre elles était estampée « Pasquay - Wasselnheim », ce qui nous fait penser que la toiture a peut-être dû être réparée après les années 40 ?

D'autres tuiles anciennes, venant de l'église paroissiale et d'un stock de l'entreprise Hopfner ont été vérifiées, brossées et rangées avec soin par trois d'entre nous pendant que les autres ont déposé une grande partie très fatiguée de l'ancienne charpente. Ils ont ensuite installé les nouvelles pièces, ainsi que les lattes de toiture.

Joseph nous a rejoint dès le début de ce chantier. Avec son aide précieuse nous arriverons, j'en suis sûr, à terminer le toit avant la saint Nicolas. Nous aurons alors, à un moment au coin du feu, le temps d'imaginer le programme du printemps à venir...

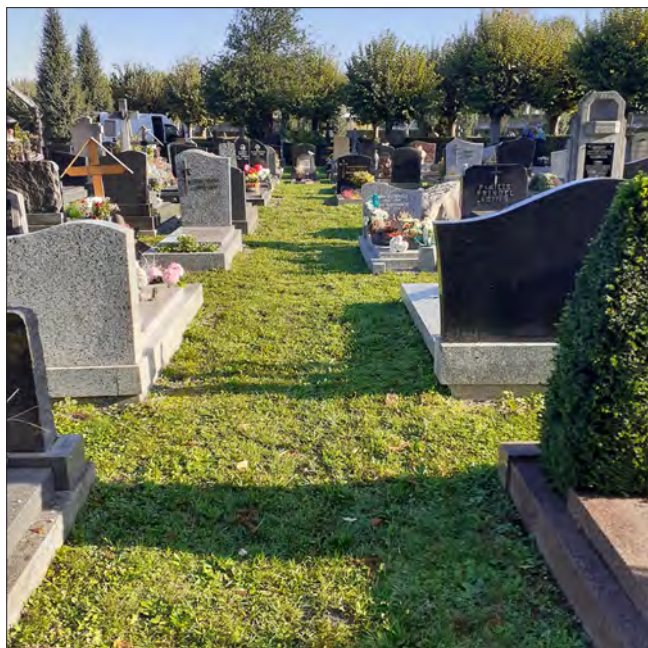
La petite chapelle redeviendra alors une chouette étape piétonne.

L'équipe des bénévoles.

Végétalisation du cimetière

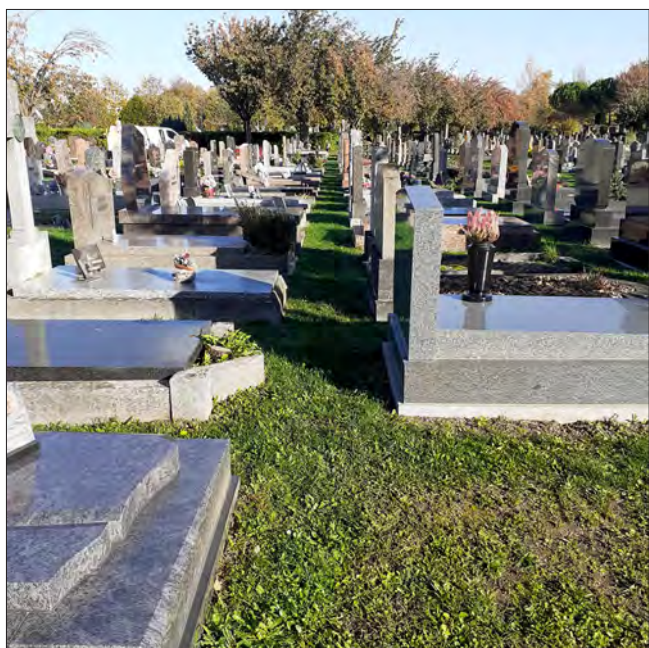
Les réflexions récurrentes de nos concitoyennes et concitoyens sur la propreté de notre cimetière nous a amené à réfléchir à la végétalisation des lieux.

Aussi en guise d'introduction, j'ai souhaité mener une réflexion et proposer une alternative.



En effet l'évolution sensible de nos modes de vie dans la 2^e partie du XX^e siècle, avec l'exode rural, l'avènement de la société de consommation et de loisirs, l'individualisme, une société connectée et nomade, nous a progressivement éloigné des modèles traditionnels en vigueur.

Cette évolution coïncide avec la pratique religieuse en forte régression et par là même, notre rapport à nos défunts.



Ici, le gazon remplace le gravier



Les pesticides nuisent à la qualité de l'eau de notre nappe phréatique. Ils ont un impact sur notre santé et sont responsables de la diminution de la biodiversité.

La Toussaint reste le seul moment de communion avec nos morts. Le reste de l'année, peu de monde fréquente les lieux.

Et c'est là que se pose la question de l'entretien des tombes et des allées,

Nos aïeux, par leur passage régulier entretenaient les lieux. Cette pratique a disparu et il appartient donc à la commune, d'entretenir régulièrement l'ensemble du cimetière. Travail qui mobilise 2 agents sur une semaine et qui doit être renouvelé régulièrement.

Jusqu'à ces dernières années l'utilisation de désherbants facilitait la tâche. Depuis le 1er janvier 2022 ces produits sont interdits ; il est vrai que nous avons largement anticipé puisque depuis 2016, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires.

Aussi le Conseil Municipal a souhaité se tourner vers une végétalisation de notre cimetière, pratique déjà en place dans de nombreuses communes.

D'un endroit minéral, nous apporterons plus de biodiversité et peut-être un peu plus de couleur.

Vous trouverez ci-contre quelques exemples de cimetières végétalisés.



Intervention sur l'hygiène bucco-dentaire à Thal

Le 26 juin 2022, les infirmières du Centre de Soins de Thal-Marmoutier sont intervenues au sein de l'école primaire en classe de CP/CE1 afin de mener une action de santé publique, afin de sensibiliser les enfants de l'importance d'un brossage des dents régulier et efficace.



Ce fut un beau moment d'échange entre les enfants très intéressés et les deux infirmières, qui ont beaucoup apprécié cette petite parenthèse hors de leurs soins habituels.

Il en est ressorti que très majoritairement les enfants sont bien informés sur le danger d'une consommation excessive d'aliments trop sucrés.

Sur 25 enfants, 4 n'ont pas encore effectué de visite chez le dentiste.

Et une large majorité utilise déjà une brosse à dents électrique.

L'intervention s'est terminée par la distribution d'un petit cadeau offert par le Centre de soins, chaque enfant est ainsi reparti avec une brosse à dent colorée.

Les enfants ravis ont remercié avec enthousiasme.

Intervention de santé publique à l'école primaire de Haegen

Le 22 Septembre 2022, deux infirmières du Centre de Soins de Thal-Marmoutier sont intervenues dans le cadre d'une intervention de Santé publique sur le thème de la prévention des écrans.

Les enfants de la section CE2 ont été très réceptifs et ont pu profiter de ce moment pour échanger et poser toutes leurs questions aux soignantes, ravies elles aussi de ce moment riche en partage.



La bibliothèque de THAL reprend son rythme de croisière...



Après 2 années Covid compliquées, la bibliothèque a rouvert ses portes les mercredis de 16h à 18h en plus des jeudis.

Les classes du RPI ont à nouveau pu être accueillies par les bénévoles de manière régulière. Dans l'espoir que la situation sanitaire soit stabilisée, il est à nouveau possible de faire des projets, en l'occurrence, **fêter les 30 ans de la bibliothèque en 2023.**

Eh oui.....30 ans sont déjà passés et beaucoup de chemin a été parcouru depuis cette année 1992 où quelques bénévoles des trois villages du RPI de Haegenthal se sont formés à la BDBR, ont équipé les livres, informatisé, installé dans les rayonnages.... en vue d'une ouverture en 1993. Spectacles, participation au festival « Vos oreilles ont la parole », soirées voyage, expos, animations diverses pour les enfants ont jalonné cette période. La bibliothèque a été rafraîchie, équipée en lampes plus adaptées et a gagné en luminosité.

De nouvelles bénévoles sont prêtes à donner de leur temps à la bibliothèque : Anne Oberlé, Stéphanie Reinhart et Danièle Ritzenthaler viennent renforcer l'équipe en place: Anny Lang, Danièle Lehmann, Jacqueline Oberlé, Micheline Roth, Mylène Schoepf et Denise Tanton.

Un partenariat avec l'association « Les P'tits Bretzels » est en cours pour la préparation et l'organisation des **30 ANS DE LA BIBLIOTHEQUE qui seront fêtés dignement le SAMEDI 1^{er} AVRIL 2023** (ce n'est pas un poisson !!!) Prenez note dès à présent de cette date....

D'ores et déjà, nous pouvons vous dévoiler quelques pistes pour cette journée festive qui se veut également ludique et conviviale pour petits et grands: jeux, contes, expo sur Tomi Ungerer, ateliers dessin bricolage, participation probable d'une artiste locale. Le programme plus précis et complet vous sera communiqué au printemps.



Et bien sûr vous aurez la possibilité de vous désaltérer et de vous régaler de bonnes pâtisseries dont le bénéfice reviendra à l'Association « Les P'tits Bretzels » pour la participation au financement des classes vertes.

Autre bonne nouvelle :

l'inscription à la bibliothèque est gratuite depuis janvier 2022 !

Alors n'hésitez plus à monter l'escalier de la salle polyvalente de Thal et pousser la porte de la bibliothèque, de nombreux ouvrages pour petits et grands vous y attendent.

Pour avoir une idée des livres à votre disposition, vous pouvez consulter le catalogue en ligne de la bibliothèque de Thal :

<https://opac-x-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net>

ou celui de la BDA (Bibliothèque Départementale d'Alsace) :

<https://bibliotheque.alsace.eu> dont les livres sont acheminés par navette à Thal tous les mois.

Joyeux Noël et Bonne année à tous
Danièle Lehmann et l'équipe de bénévoles





Sortie châtaignes

Vendredi 14 octobre, nous avons pris le bus pour aller à Gundershoffen visiter la fabrique de bretzels avec les CP-CE1 :

- Nous avons commencé par un mini atelier culinaire autour de la bretzel, en version salée avec du fromage et du saucisson, puis en version sucrée avec des chamallows

- Puis nous avons poursuivi par une visite du parcours avec une vue directe sur la fabrication des bretzels

- L'après-midi, nous sommes allés dans la forêt de Haegen.

- Nous avons pris le bus à l'école de Thal pour aller jusqu'à l'école des grands, à Haegen. Les enfants qui habitent Haegen, nous attendaient déjà sur place.

- Nous sommes partis avec les copains du CP, nous avons commencé par ramasser les premières châtaignes tout au long du chemin qui nous a menés jusqu'aux sculptures des sorcières.

- Puis les CP sont partis de leur côté, nous, nous avons fait un grand tour

- Ensuite, nous sommes retournés à l'école de Haegen, où le bus nous attendait, pour nous ramener à Thal et à Gottenhouse... avec nos châtaignes. C'était un bel après-midi.





La natation à l'école

Apprendre à nager est une priorité nationale et une nécessité pour les enfants afin d'éviter de nombreux accidents, dus aux noyades durant la période estivale.

Ainsi tous les lundis de septembre à décembre les classes de CP, CE1 CE2 se rendent à la piscine de Saverne. C'est le SIVU qui paye l'entrée et le transport.

Les enfants y sont répartis en 3 groupes :

Le groupe des **poissons rouges** pour ceux qui sont encore hésitants.

Le groupe des **grenouilles** pour ceux qui sont un peu plus à l'aise.

Le groupe des **crocodiles /dauphins** qui savent déjà nager et qui sont pris en charge par le maître-nageur.

En 12 séances, les enfants se familiarisent avec le milieu aquatique de manière ludique. Ils font de nombreux progrès et prennent confiance tout en prenant également beaucoup de plaisir.

Merci aux parents accompagnateurs !

Ils sont indispensables pour que l'activité ait lieu.



Les associations



Bonjour à tous,

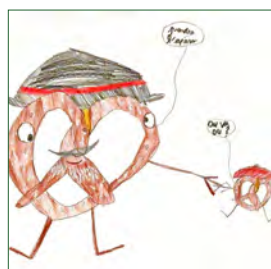
Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes un gang de Super-parents qui proposent des actions gourmandes et rendez-vous festifs tout au long de l'année.

Notre but principal ? Récolter des fonds pour financer les sorties de nos Loulous scolarisés au **RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) HAEGOTHAL** et créer du lien entre toutes les familles et villageois de nos 3 communes, **HAEGEN, GOTTENHOUSE et THAL-MARMOUTIER**.



Notre Méthode ? Organisation d'actions gourmandes : vente de fromages du Jura (2x par an) et chocolats à Pâques. Après midi jeux, balade, participations aux événements des villages (brocante, messti, marche gourmande, marché de Noël...)

Cette année, notre mission est d'autant plus importante, car notre petit doigt nous a dit qu'une classe verte se profile !



Alors voici les dates à retenir pour nous soutenir :

➤ **FÉVRIER 2023** : Vente de fromage du Jura
(livraison le samedi 04/03/2023)

➤ **MARS 2023** : Vente de chocolats STOFFEL
(livraison avant Pâques)

➤ **PRINTEMPS 2023** : Participation à une journée festive pour les 30 ans de la bibliothèque de Thal-Marmoutier

➤ **JUIN 2023** : Fête de l'école organisée avec les représentants des parents d'élèves.



Avec ce programme chargé, nous aurons aussi besoin de renfort. Alors, si toi aussi tu veux devenir un Super Bretzel, tu peux venir nous aider.

Contacte-nous par mail :
lesptitsbretzels2020@gmail.com

ou sur notre page Facebook :

LesP'titsBretzels Asso

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100069088457815>

À très bientôt !

L'Équipe des P'tits Bretzels



Des nouvelles de la Gungelstüb



Après une longue période d'incertitudes nous voici de retour, et en plus dans des locaux bien adaptés !

En effet, nous avons repris nos activités début septembre à l'ancienne école de Saint Gall, avec toujours les mêmes soucis de parking, de toilettes et d'escaliers.

Après discussion et réflexion avec M. le Maire, avec le président de la salle Jeanne d'Arc et Valérie, nous avons trouvé une solution très agréable : faire nos réunions à la salle Jeanne d'Arc, dans la petite salle lumineuse avec un accès direct depuis le parking.... Il suffisait de passer du jeudi au mercredi....et voilà

que l'on se retrouve tous les 15 jours, renforcée par la venue de quelques résidents de l'EHPAD et quelques bons amis.

Nos parties de jeux sont très animées.... de la belote, en passant par le MENSCH ärgere dich nicht, le Rummikub des chiffres et des lettres et le Triomino, tout le monde est gagnant !

Et c'est autour d'un bon café ou d'une bonne tasse de thé ainsi que les bons gâteaux offerts par les membres de la Stub que nos échanges sont riches....

Le plaisir de se retrouver est immense et contagieux !



Les associations



Comme chaque année, notre association a plaisir à vous écrire ces quelques mots.

Notre saison sportive 2021-2022 s'est achevée en juin et en raison de l'épidémie, l'année s'est déroulée sans aucune manifestation.

Notre fonctionnement s'est soumis aux règles sanitaires, avec des seuils imposés pour la pratique en salle et des inscriptions en ligne pour un meilleur contrôle du flux des pratiquants.



Ainsi, malgré ce côté contraignant, nous avons pu compter sur 151 pratiquants, et avec le soutien des communes nous avons pu maintenir notre présence dans les salles de nos villages.

Certes avec une affluence moins nombreuse que les saisons précédentes, notre club a su préserver toute sa dynamique, et le comité a profité de cette transition pour porter une réflexion sur un retour à une situation dite « normale ».

À noter que deux de nos animateurs se sont investis dans l'accompagnement et la formation d'une animatrice supplémentaire pour l'intégrer dans l'équipe à la reprise.

Même si la vigilance sanitaire reste encore présente dans nos esprits, un vent de renouveau nous anime.

Nous avons tous mis beaucoup d'énergie à maintenir les valeurs du club tout en proposant des nouveautés.

Pour la nouvelle saison 2022-2023, terminé les inscriptions en ligne et le port du masque, terminé les contraintes et les restrictions qui ont marqué ces deux dernières années.



Place à un nouveau club **BROTSCH Gym'Form**, avec un nouveau logo, un nouvel espace sportif à GOTTENHOUSE et un nouveau public qui s'ajoute aux pratiquants les plus fidèles.

Notre équipe de coachs s'est également enrichie et compte à présent 5 animateurs. Nous proposons 8 disciplines, et un programme de 10h de cours hebdomadaires.



Enfin, je voudrai remercier les bénévoles du comité, les pratiquants, les partenaires associatifs locaux et tous les sympathisants qui soutiennent notre association. Au nom du comité BROTSCH Gym'Form, je vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour 2023.



Prenez soins de vous et de vos proches, et je compte sur vous pour venir nous retrouver nombreux en salle.

Le président de BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO

Contacts :

Marielle LOZITO : 06 83 63 83 99

Laurent LOZITO : 06 03 79 34 21

Médias :



<https://www.facebook.com/ASCBrotschGymForm/>



brotschgymform@outlook.fr



brotsch-gymform.e-monsite.co



Quoi de neuf au BAD ?

Pour la saison 2022-2023, le Badminton Club de Thal-Marmoutier c'est 2 équipes en compétition !

L'équipe 1 en départementale 1 et l'équipe 2 en départementale 3. Suite aux années compliquées liées au Covid, nous avons malheureusement perdu l'équipe 3.

Le Badminton Club, c'est aussi un créneau loisir, le mardi soir avec une vingtaine de joueurs qui viennent passer un bon moment.

Le mercredi après-midi est consacré aux deux créneaux jeunes, les plus petits (8-12 ans) de 13h30 à 15h et les plus grands (13-16 ans) de 15h à 16h30 ; que nous dispatchons dans les différents groupes en fonction de leur niveau (débutants ou non).

Le comité souhaite remercier les quelques thalois qui sont venus soutenir le Club de Badminton pour la soirée moules frites du 5 novembre dernier, qui a réuni plus de 200 personnes de tout horizon.

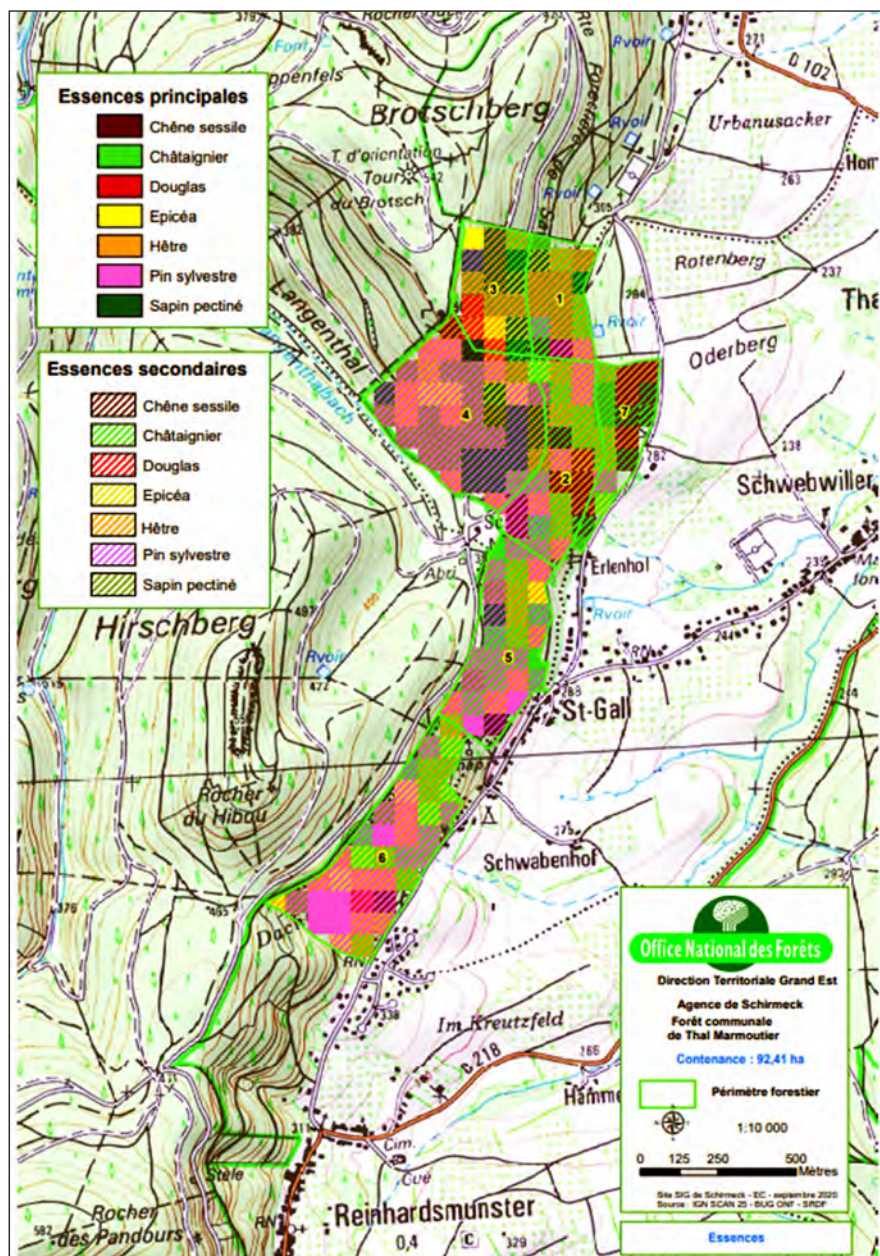
Un grand merci aux bénévoles, sans eux le club ne pourrait pas continuer son bout de chemin.

Raphaël Suss
Président du Club de Badminton
Tél. 06.45.90.66.34

Courriel : bcthal67@gmail.com

[www.facebook.com / Badminton Club de Thal](https://www.facebook.com/BadmintonClubdeThal)





La forêt communale de Thal-Marmoutier

La forêt communale de Thal-Marmoutier, d'une superficie de 92,41 ha, est composée d'un massif d'un seul tenant situé sur les versants Est du Brotschberg et du Hirschberg en surplomb de Saint Gall, mais pour plus de 90% de sa surface sur le ban de la commune de Haegen.

S'agissant d'une forêt publique, elle relève du Régime Forestier et est par conséquent gérée par l'Office National des Forêts (ONF), établissement public chargé de sa mise en œuvre dans le cadre d'un monopole légal.

Cependant le Conseil Municipal reste décisionnaire dans le choix des objectifs de gestion qui sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision du plan de gestion pour une période de 20 ans (2023-2042).

La forêt est située sur des sols sableux et acides, de fertilité moyenne. Les principales espèces d'arbre (essences forestières) présentes, sont par ordre d'importance : le Pin Sylvestre (33%), le Châtaignier (20%), le Hêtre (19%), le Sapin Pectiné (14%), le Chêne Sessile (7%).

Vu la sensibilité du sapin et du hêtre aux évolutions climatiques en cours, les incertitudes sur leur avenir à moyen terme sont réelles et leur importance devra diminuer dans les prochaines décennies au bénéfice d'essences plus résilientes (pin, chêne, châtaignier).

Les enjeux principaux de la forêt sont :

- La production de bois, matière première locale et renouvelable. 575 m3/an ont été récoltés en moyenne sur la dernière décennie et la stabilité constatée du capital sur pied, permet d'envisager un niveau de récolte équivalent pour les prochaines années. La nouvelle école, associant les communes de Gottenhouse et Haegen, sera en grande partie construite à partir de bois exploité dans notre forêt. Les recettes engendrées par cette activité ne sont pas négligeables : elles ont engendré un bénéfice moyen ces dernières années de 10 000 €/an.

- Écologiques et paysagers dans un secteur à forte fréquentation touristique notamment au niveau des bans rocheux en limite supérieure (grotte du Brotsch) qui seront laissés en libre évolution.

- Protection des sols et de la ressource en eau.

Même si notre forêt est de taille modeste, elle fait partie intégrante de notre cadre de vie et constitue un patrimoine commun qu'il nous appartient de pérenniser et de valoriser dans toutes ses composantes. Le ban communal comporte d'autres espaces boisés, certes de petite surface et partagés entre de nombreux propriétaires, mais à haute valeur environnementale, notamment le long du Mosselbach et du Rohbaechel. Des acquisitions par la commune sont envisagées en fonction des opportunités.

Nettoyage de printemps et jardin éphémère ne font plus qu'un !

C'est avec toutes sortes d'objets, pneus, barbecue, caisses en plastique, pantalons, poubelles, ramassés en pleine nature, que l'idée a germé.

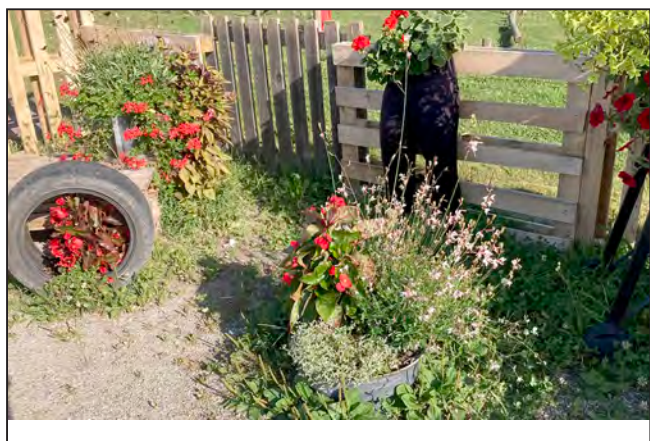
Quelques palettes en bois et beaucoup d'imagination, et voilà que le jardin éphémère est né.

Vous avez certainement pu l'admirer, il a trôné tout l'été près de l'aire de jeux sur le parking derrière la salle Jeanne d'Arc.

Donner une seconde vie aux objets, et **SURTOUT** sensibiliser les citoyens au fait que notre environnement n'est pas une poubelle.

Les enfants étaient intrigués par cette création insolite ! « Quelle drôle d'idée de faire pousser des plantes et des fleurs dans des pantalons ou des pneus ? »

Une réponse simple... protégeons et préservons la nature, et le message qu'on pouvait y lire :



Je t'ai trouvé, je t'ai aimé, je t'ai planté, n'oubliez pas la nature n'est pas une poubelle...



L'énergie, j'agis ou je subis !

La transition énergétique est une nécessité dont nous sommes aujourd'hui tous convaincus. Que le solaire photovoltaïque en est une composante forte fait également consensus.

Ce qui est moins connu est qu'une grande partie du potentiel photovoltaïque risque de ne pas être exploité : les grandes toitures (de collectivités ou d'entreprises) présentent les opportunités les plus efficaces du fait de leur taille, mais sont souvent inexploitées par manque de ressources d'investissement.

C'est là qu'entrent en jeu les Centrales Villageoises, des entreprises citoyennes et éco-responsable qui produisent de l'électricité photovoltaïque par et avec les citoyens.



Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire les Centrales Villageoises du Pays de Saverne (CVPS). De 2018 à 2022, ce sont ainsi 8 installations qui ont été financées par plus de 140 actionnaires et qui produisent de l'électricité verte.

En 2023, CVPS veut réaliser un projet d'**autoconsommation collective** :

- ▶ la production se fera à Dettwiller, Steinbourg et Saessolsheim sur des bâtiments publics (Église, Ateliers municipaux, salle polyvalente et école)

- ▶ l'électricité produite sera accessible via le réseau de distribution aux bâtiments communaux de ces 3 communes mais aussi aux consommateurs qui le souhaitent (artisans, commerces, particuliers, etc...)

Des réunions publiques de présentation seront organisées en janvier dans chaque commune pour présenter le projet, son fonctionnement et identifier les consommateurs voulant utiliser l'énergie produite localement.

En 2023, le prix de l'électricité augmentera de 15%, et il augmentera encore les années suivantes...

Agir ou subir ? Quel est votre choix ?

Quels bénéfices en attendre :

- ▶ pour les actionnaires la certitude d'apporter sa pierre à la **transition énergétique**, ainsi que la perspective d'un **rendement financier** (dividendes)

- ▶ pour les clients (établissements publics, entreprises ou particulier) : bénéficier d'un **prix de l'électricité connu et défini pour les 20 années à venir**

- ▶ pour le territoire : réduire sa dépendance aux sources énergétiques externes en développant des **projets locaux et non délocalisables qui profitent aux acteurs économiques de notre territoire**

La campagne de communication est en cours et nous cherchons de **nouveaux actionnaires prêts à investir** - à partir de 100 euros - pour financer les installations prévues dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective.



Rejoignez-nous ! Investissez ... ou offrez des actions (idée cadeau de Noël).

Plus d'information sur notre site :

www.cvps.fr (rubrique contactez-nous ou rejoignez-nous).



OFFRIR À TOUS LES HABITANTS UNE SOLUTION DE TRI SIMPLE POUR LES BIODECHETS

Après le succès de la mise en place de la collecte des biodéchets en apport volontaire dans les 13 communes du territoire ayant plus de 50 redevables en habitat collectif*, le Smictom de la Région de Saverne a amplifié cette dynamique en proposant aux habitants des autres communes une solution de tri simple pour les biodéchets*.

D'ici fin 2023, tous les Français devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets (collecte ou compostage), cela deviendra une obligation légale. En effet, les biodéchets, principalement des déchets d'origine végétale (restes de cuisine, produits périmés, déchets verts...), remplissent une grande partie des poubelles des ménages et finissent incinérés alors qu'ils pourraient être facilement valorisés.



La meilleure des solutions pour les biodéchets, c'est le compostage ! Chacun peut le pratiquer simplement, en maison ou en appartement, et bénéficier facilement d'un compost de qualité pour ses plantes.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF, UNE SOLUTION CONVIVIALE POUR LES BIODECHETS

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire du compost à domicile, le Smictom, en collaboration avec votre commune, a proposé une solution de tri des biodéchets. Cette solution s'est concrétisée par la mise en place d'une placette de compostage partagé dans votre commune : une démarche collective qui permet aux habitants de traiter leurs biodéchets de manière simple et conviviale !

Cette placette sera suivie par le Smictom avec l'aide de 3 référents, M. Cuillier, 1^{er} adjoint au Maire, ainsi que Mme Sandrine Murer et M. Laurent Hoff.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF, COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Chaque habitant se rend sur la placette de compostage partagé pour déposer ses biodéchets **SANS SAC** (les sacs nuisent au processus de compostage) dans le composteur partagé, et recouvre son apport de **broyat** mis à disposition.
2. Le Smictom vérifie et brasse régulièrement le bac où sont faits les dépôts.
3. Quand le premier bac est plein, il est fermé pour maturation et on utilise le deuxième bac. Au bout de quelques mois, le compost est prêt : il constituera un excellent apport organique pour les espaces verts de la commune ou les plantes des habitants !

QUELS SONT LES DÉCHETS CONCERNÉS ?



Ce qu'il ne faut pas composter :



Attention, déchets de jardin également interdits !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Smictom à smictom@smictomdesaverne.fr

ou au 03 88 02 21 80.

*La collecte des biodéchets est réservée aux communes ayant plus de 50 foyers en habitat collectif ; les biodéchets sont collectés puis transportés à une usine de méthanisation.

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr



Soutenu par



SMICTOM DE SAVERNE

NOUVEAU : TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

À partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers : **emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique.** Une simplification majeure du geste de tri qui vous facilitera la vie et vous permettra de trier plus !

Vous pourrez trier vos pots de yaourt, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films plastique, etc.

Retrouvez les nouvelles consignes de tri dans notre **Guide des déchets 2023**, sur notre site internet : www.smidtomdesaverne.fr ou sur le nouvel autocollant qui sera apposé sur votre bac jaune.



Pour toute question sur le tri, appelez le 03 88 02 21 82



DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?



Les emballages en carton et briques alimentaires



Les bouteilles et flacons en plastique



Tous les papiers



Les petits emballages en métal



Les emballages en métal



Tous les autres emballages en plastique

NOUVEAU

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

Papiers, cartons, flacons en plastique, emballages en plastique ou métal à déposer en vrac (sans sac) et vidés. Ne pas compacter les bouteilles de haut en bas, ne pas emboîter ni rincer les déchets.

Interdits :



Les mouchoirs, l'essuie-tout



Les vêtements



Le verre cassé



Les masques

Bien trier les emballages plastique

Désormais, tous les emballages ménagers sont à déposer dans le bac de tri.



À JETER ?
À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



CITEO



Un service qui s'adapte

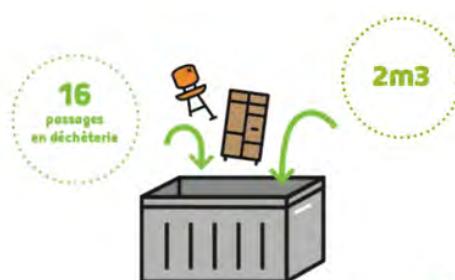


Pour accompagner la dynamique de l'extension des consignes de tri et dans la logique de maîtrise des coûts, le service de collecte du bac orange va également être adapté.

En 2021, **92,3 % des usagers du Smictom de Saverne ont sorti leur bac orange 26 fois ou moins dans l'année**. À partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri allègera encore le bac orange. La fréquence de collecte s'adaptera donc à ces nouvelles habitudes en passant **d'une collecte toutes les semaines à une collecte toutes les 2 semaines**, soit 26 collectes par an, sauf à Bouxwiller, Ingwiller et Saverne où la fréquence demeure inchangée pour l'instant.

La collecte se déroulera également en biposte à partir du 1er janvier 2023 pour tout le territoire du Smictom de Saverne. C'est-à-dire que **certaines collectes auront lieu le matin et d'autres l'après-midi**.

De plus, à compter du 1er janvier 2023, **le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance passera de 24 à 16**. Pour faciliter cette évolution, le volume maximum par passage ne sera plus limité à 1 m³, mais à 2 m³. Il est à noter qu'à l'heure actuelle, selon les études de fréquentation, **96 % des usagers se rendent en déchèterie moins de 16 fois par an**.



Cette mesure a également pour objectif de libérer du temps aux gardiens pour le conseil aux usagers.

Mise en conformité des bacs jaunes



Depuis octobre 2022, le Smictom prend en charge les bacs jaunes. Pour ce faire, il a missionné la société Schäfer qui a contacté l'ensemble des habitants en vue de la mise en conformité de leurs bacs.

L'objectif est que tous les usagers soient dotés d'un bac jaune en bon état, au bon volume et équipé d'une puce dans le début de l'année 2023.

En tant que gestionnaire du parc de bacs, le Smictom assurera la maintenance des bacs détériorés.

Vous retrouverez une foire aux questions et toutes les informations relatives à cette opération sur notre site internet : www.smictomdesaverne.fr



Objectif :

**- 10 %
de déchets
pour 2028**

Le Smictom met en œuvre des actions de réduction des déchets depuis 2012, ce qui nous a permis d'atteindre des résultats honorables : **un habitant du Smictom a produit en moyenne 530 kg de déchets en 2019**, soit 14 kg de moins qu'au niveau régional et 52 kg de moins qu'au niveau national.

En 2022, le Smictom a démarré l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA). **Concrètement, il s'agit de définir et coconstruire un plan d'actions en matière de réduction du gaspillage et des déchets sur notre territoire**. L'enjeu est de taille : accompagner le changement de nos pratiques en tant que consommateur pour aller vers une société plus durable et vertueuse.

Dans ce cadre et pour nous conformer aux réglementations nationales et régionales, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de **10 % de réduction supplémentaire d'ici 2028** soit une production de 477 kg de déchets par habitant et par an en 2028.

Toutes ces actions visent à améliorer la qualité de notre service en agissant pour notre avenir. Leur succès sera le fruit de l'engagement de chacun.





Un nouveau studio de photographie s'est installé

Thal-Marmoutier dispose désormais des services de la photographe Stéphanie LARA au sein de l'ancien couvent.

Le studio Mommy Babies and Co a ouvert ses portes en mars dernier avec tout le confort nécessaire pour accueillir ses modèles.

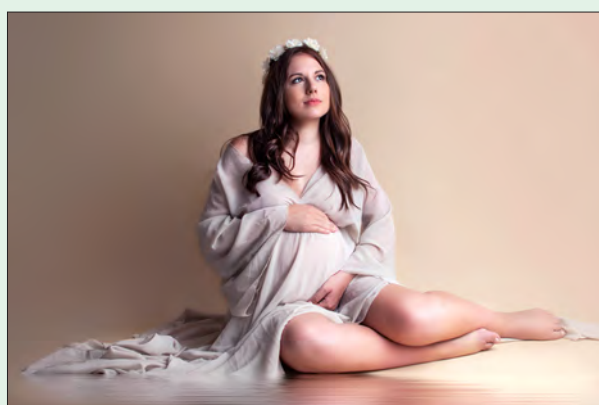
Originaire de la région parisienne, Stéphanie a rejoint l'Alsace il y a 5 ans et propose des prestations haut de gamme de portrait.

Elle réalise des portraits professionnels, avec une particularité : photographier les femmes enceintes et les nouveau-nés. Elle dispose de tout le confort nécessaire ainsi que diverses tenues et variées pour le bonheur de tous.

Vous retrouverez toutes les informations des prestations sur son site internet :

www.mommybabiesandco.com

Adresse : 1 rue du couvent 67440 Thal Marmoutier



Calendrier des RDV 2023

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
8 janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
16 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
11 février	Cours de taille arbres fruitiers	Arboriculteurs	Stade municipal
1 ^{er} avril	Fête des 30 ans de la bibliothèque	Bibliothèque et Assoc. les P'tits Bretzels	Salle Jeanne d'Arc
23 avril	Fête des aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
17 mai	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
25 juin	Fête patronale et vente de pâtisseries	Conseil de Fabrique et Chorale St ^e Cécile	Salle annexe à l'église
9 juillet	Brocante, marché aux puces	ASC Brotsch	Rues de Thal
13 juillet	Fête nationale	L'équipe municipale et Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Espace parking
17 août	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
15 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Reinhardsmunster
17, 18 & 19 novembre	Salon des vins et de la gastronomie	L'équipe municipale et Assoc. Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc

Et.... pour des informations en direct, naviguez sur le site www.thal-marmoutier.fr

Nos grands anniversaires

Mme TOUSSAINT	Marie-Hélène	102
Mme OBERLÉ	Georgette	100
Soeur BAUER	Yvonne	96
Mme NOACK	Marie Louise	95
Mme HOLTZ	Aimée	94
Mme DISTEL	Madeleine	93
Mme DESPONT	Marie-Thérèse	92
Mme CREUTZMEYER	Marie-Jeanne	92
M. MEUNIER-SPITZ	Gérard	92
M. KALCK	René	92
M. HOPFNER	Robert	91
Mme LERCH	Alice	91
Mme MULLER	Marie-Thérèse	90
M. MEYER	Claude	90
Mme DELORME	Claudette	90
Mme FLECKSTEINER	Marie-Cécile	90
M. HOPFNER	Joseph	89
Mme JUNG	Cécile	89
M. BRILL	André	89
Mme FETTIG	Suzanne	88
M. TROESCH	Jean-Louis	88
Mme SCHNEIDER	Lucienne	88
Mme MEYER	Renée	88
M. HERTSCHUH	Antoine	88
Mme BRILL	Marie-Louise	88
Mme HERTSCHUH	Marie-Madeleine	88
Mme HOPFNER	Lucie	88
M. EHRMANN	Jean-Marie	88
Mme ZUBER	Bernadette	87
M. WETTA	Auguste	87
Soeur Angèle Marie		86
M. KIRBILLER	André	86
M. HERTSCHUH	Pierre	86
Mme TESSIER	Nicole	86
Mme UHRING	Marie-Madeleine	86
M. FUGIER	Gabriel	86
Mme EHRMANN	Marthe	85
Mme ROTH	Thila	85
M. SCHWARTZ	Raymond	85
Mme WETTA	Yvonne	84
Mme BRILL	Marie-Thérèse	84
Mme LUX	Lydia	84



Marie-Cécile FLECKSTEINER 90 ans



Georgette OBERLÉ 100 ans

Nos grands anniversaires

Mme KALCK	Marie-Thérèse	83
M. HOFF	Jean-Louis	83
M. GRIENENBERGER	Bernard	83
Mme STORCK	Alice	83
M. SCHOEPF	Antoine	83
M. WALTER	Fernand	83
Mme VELTEN	Lucie	82
Mme FUGIER	Micheline	82
M. SUHR	Ernest	82
Soeur GAULET	Andrée-Marie	82
M. ALTMAYER	Alfred	82
Mme MORGENTHALER	Cécile	82
Mme GRIENENBERGER	Clothilde	82
M. BARTHELME	Gérard	81
M. BERSUDER	Robert	81
Mme SUHR	Anny	81
Mme KOEHLER	Marie	81
Mme JEHL	Marie-Louise	80
Mme RITT	Marie-Madeleine	80
Mme RITZENTHALER	Marlène	80
M. SCHNEIDER	Alfred	80
Mme BAECHTEL	Charlotte	79
M. RITT	Jean-Louis	79
M. KOCHER	Jean-Paul	79
Mme HOPFNER	Marie-Thérèse	79
Mme LAUER	Francine	78
M. SALI	Étienne	78
M. FELDIS	Victor	78
M. RISSER	Bernard	78
Mme WALTER	Marthe	78
M. GRIENENBERGER	Georges	78
Mme BARTHELME	Hélène	78
M. RAUNER	Bernard	78
M. DISTEL	Jean-Paul	78
Mme SCHOEPF	Jeanne	78
M. BERRET	Pierre	77
M. MERG	Jean-Marie	77
Mme GRIENENBERGER	Nicole	77
Mme DISTEL	Brigitte	77
M. VOGELGESANG	Marc	77
M. WALTER	Mathieu	76
M. MEYER	Jacques	76



Marie-Thérèse MULLER 90 ans



Marie-Louise JEHL 80 ans



Claude MEYER 90 ans

Nos grands anniversaires

Mme SCHOEPF	Christiane	76
M. REUTENAUER	Marcel	76
M. DISTEL	Robert	76
Mme TROESCH	Ginette	76
Mme OBERLE	Irène	76
M. LORENTZ	André	76
Mme KOCHER	Jeannette	76
Mme HOFF	Lucienne	76
Mme VOLLMER	Anne	76
M. KESSLER	Christian	75
Mme KOLB	Marie-Annick	75
M. KIEFFER	Jean-Marie	75
M. EL GLAA	Chedly	75
Mme BONNET	Michèle	75
Mme SALI	Angèle	75
M. FLORI	Marcel	75
M. BAUR	Yves	75
M. WUST	Roland	75
M. KAMMERLOCHER	Roger	75
M. OBERLE	René	75
Mme VOGELGESANG	Rosemarie	74
M. HENG	Michel	74
Mme ZWANG	Mireille	74
M. VOLKRINGER	Pierre	74
Mme VLACHOS	Angèle	74
Mme REUTENAUER	Denise	74
Mme BERRET	Denise	74
Mme WETTA	Simone	74
M. KONRAD	Rolf	74
Mme KONRAD	Ilse	73
Mme SCHALCK	Danièle	73
M. FRANTZ	Maurice	73
M. DONTENWILL	Jean-Marie	73
Mme BAECHER	Jacqueline	73
Mme LORENTZ	Magdeleine	73
Mme VOLKRINGER	Michèle	73
Mme METTLING	Liliane	73
Mme FRANTZ	Danielle	73
Mme BAECHER	Huguette	73
Mme RAUNER	Michèle	72
Mme TROESCH	Liliane	72
Mme KAMMERLOCHER	Yolande	72



Marlène RITT 80 ans

M. GOETZ	Roland	72
M. DISTEL	Jean-Claude	72
Mme RAUNER	Monique	72
Mme MEYER	Alice	72
M. METTLING	Francis	72
M. LOTOTOLUA	Petelo	72
M. SCHOCH	Bertrand	72
Mme WOLFF	Liliane	72
M. DISTEL	Rémy	71
Mme HUBER	Yvette	71
M. MESSER	Gérard	71
M. METZGER	Roland	71
Mme SCHOCH	Élisabeth	71
Mme WALTER	Yolande	71
Mme WALTER	Annette	71
Mme HERREL	Agnès	70
Mme FLORI	Martine	70
M. DISTEL	Guy	70
M. LEHMANN	Rémy	70
Mme OBERLÉ	Jacqueline	70
M. TANTON	Patrick	70
M. WINNINGER	Jean-Pierre	70
M. KNOFF	Serge	70



Mariages :

Le 19 février 2022 :
BEKRAR Amor & BOUR Nathalie, Marie

Le 16 juillet 2022 :
GUILLUY Julien, Thomas & ALIGON Léa
La cérémonie du mariage a été suivie
par le baptême civil de leur fille Zoé.



Naissances :

Flavio, Léon YAPO

né à Strasbourg, le 27 janvier 2022,
fils de Marie-Paul YAPO
& de Helena KRZYSZOWSKI

Line, Caroline, Amandine CLAUSSE BOCKEL

née à Saverne, le 18 mars 2022,
fille de Alain CLAUSSE & Camille BOCKEL

Victor DISTEL

né à Karlsruhe, le 15 mai 2022
fils de Frédéric DISTEL & Anne BACH

Odessa, Laïla, Jeanne LIGNAC

née à Thal-Marmoutier, le 24 mai 2022,
fille de Julien LIGNAC & Thaïs PHILIPPON

Noa BAUMGARTEN

né à Saverne, le 24 juin 2022,
fils de Manuel BAUMGARTEN & Julie KOEHLER

Eustache BERGER

né à Schiltigheim, le 13 septembre 2022,
fils de Jean BERGER & Catherine JAEGER

Olympe, Thaïs PHILIPPON

née à Schiltigheim, le 6 octobre 2022,
fille de Timothée PHILIPPON & Alexia BAUER

Amélie, Lucie DORSCHNER

née à Saverne le 30 novembre 2022,
fille de Cédric DORSCHNER et Sophie MEYER



Décès :

M. Martin, Geoffroi, Georges BRAUN

le 21 janvier 2022 (64 ans)

Mme Gérarda HANNAUX (née DI MICCO)

le 1er février 2022 (59 ans)

Mme Suzanne ALTMAYER (née WARTHER)

le 12 mai 2022 (80 ans)

Mme Marie Louise OBERLE (née KOEHLER)

le 17 août 2022 (96 ans)

M. Christian, Michel SOUDIER

le 4 septembre 2022 (58 ans)

M. Gérard, Marie, Christian, Claude CEILLIER

le 8 octobre 2022 (78 ans)

Ouverture de la Mairie

L'accueil du public a lieu :

Jeudi de 14 h à 18 h

En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

ou par téléphone **03 88 91 20 87**

Arrivée, Départ de la Commune :

Pour vous aider à « bien vivre » à THAL, les services municipaux ont besoin de pouvoir vous contacter :

- Que vous arriviez nouvellement à Thal
- Que vous changiez de résidence au sein de la Commune
- Que vous décidiez de quitter le village pour ailleurs ...

Vous pouvez déclarer ces changements auprès du secrétariat.

ATTENTION :

une déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Fermeture de fin d'année :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 27 au 30 décembre 2022

Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel des communications de la mairie peuvent faire parvenir **leurs coordonnées mail** à l'adresse internet de la mairie :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Liste électorale

Inscription sur la liste électorale :

Les personnes déjà inscrites, n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à effectuer.

Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire. Elle fait l'objet **d'une démarche volontaire** en mairie et peut se faire **durant toute l'année**.

Afin de vous inscrire sur la liste électorale rendez-vous au secrétariat de mairie muni : **d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**

Respect et Civisme !!!

Nous faisons appel au civisme de chacun pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

1. Nos amis les bêtes

Nous avons pu constater une forte augmentation de la population de nos petits félins domestiques ou sauvages, mieux connus sous le nom de chat.

Souvent leur courte vie s'arrête en traversant nos rues parcourues par les véhicules peu respectueux **de la vitesse conseillée**. Désolé mais nous ne sommes pas en mesure d'installer des passages protégés supplémentaires.

Par contre il est également souhaité que les Thalois fassent **stériliser leur chat** s'ils ne souhaitent pas avoir plein de petites bouches à nourrir en peu de temps !

Par ailleurs les espaces verts de la Commune, l'aire de jeux, les trottoirs et les lieux communs sont régulièrement souillés par **des déjections canines**. Respecter ces lieux c'est respecter notre bien commun !

Nous rappelons aux **propriétaires** des animaux qu'ils en sont **responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires **pour éviter toute gêne ou incident**.

2. Qui est responsable du trottoir devant chez moi ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'arrêté municipal du 29/11/2011 impose aux riverains, propriétaires ou locataires, le déblayage de la neige ainsi que le salage ou sablage de la voirie devant leur habitation, et ce jusqu'à la limite du trottoir, le caniveau devant rester totalement dégagé pour permettre l'écoulement des eaux.

3. Le stationnement

D'importants investissements ont été réalisés pour créer des places de stationnement derrière la salle polyvalente « Jeanne d'Arc ». Là aussi, un appel au civisme de chacun est nécessaire pour que stationnement sauvage, à de nombreux endroits du village, sur les trottoirs, devant les écoles... n'entrave pas la libre circulation des voitures et des piétons.

4. Les déchets sauvages

À l'aire du tri sélectif, et aux moyens importants mis en place dans notre commune, devons-nous rappeler qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). Déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte définies par la mairie (jour, horaires, tri), est passible d'amende !

Nous constatons que des canettes, bouteilles vides, mégots de cigarettes, emballages de nourriture, mouchoirs en papier, masques contre le coronavirus, etc... MAIS également **des tessons de verres** sont régulièrement abandonnés sur le parking de la salle polyvalente et autour de l'aire de jeux ! Pensez aux dangers que cela représentent pour les enfants qui fréquentent quotidiennement ce lieu public.

De plus, à proximité l'espace est desservi de poubelles publiques, à chacun d'y voir un geste pour l'environnement.

5. Pour des vacances en toute tranquillité

Signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances ? » Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ.

Cette demande renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Saverne où vous devez justifier de votre identité et de votre domicile.

6. Vivre mieux ensemble...

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdit à proximité des zones habitées aux périodes suivantes : samedi entre 12h et 14h, dimanche et jours fériés toute la journée.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets, incluant les déchets de jardins et végétaux.

7. Ramonage

Depuis la pandémie de Covid, le ramonneur ne fait plus qu'un passage par an dans notre commune.

Rappel : le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :

Ramonage Alsace-Nord au 03.88.91.66.72

*Le maire, les adjoints, les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2023*





« La joie est en tout, la beauté aussi, il faut savoir les extraire ». (Confucius)

Mairie de THAL-MARMOUTIER 2 rue du Mosselbach 67440 THAL-MARMOUTIER
Tél : 03.88.91.20.87 - Courriel : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr